



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

NOTE D'ORIENTATION DE LA FAO

# LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE LORS DE CRISES PROLONGÉES ET DANS DES CONTEXTES FRAGILES ET HUMANITAIRES

VERSION PILOTE





NOTE D'ORIENTATION DE LA FAO

# LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE LORS DE CRISES PROLONGÉES ET DANS DES CONTEXTES FRAGILES ET HUMANITAIRES

VERSION PILOTE



Citation requise:

FAO. 2018. *Le travail des enfants dans l'agriculture lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires - version pilote*. Rome, 44 pp.

Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2018



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-dessous: « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [langue] doit être l'édition qui fait autorité. »

Toute médiation relative aux différends en rapport avec la licence doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

**Documents de tierce partie.** Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Photo de couverture: © ILO/Tabatha Ross



# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iv
ACRONYMES.....	v
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
PORTÉE DE LA NOTE D'ORIENTATION.....	1
MESSAGES CLÉS.....	2
CONCEPTS CLÉS.....	4
<b>1 POURQUOI AGIR CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS EN SITUATIONS DE CRISE.....</b>	<b>7</b>
<b>2 PRINCIPAUX TYPES DE CRISES AGRICOLES ET FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS INDUITES.....</b>	<b>15</b>
<b>3 CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE.....</b>	<b>19</b>
3a. ÉVALUATION DE LA SITUATION ET DES BESOINS.....	19
3b. CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....	22
3c. CIBLAGE ET CHOIX DES BÉNÉFICIAIRES.....	30
3d. SUIVI ET ÉVALUATION DE VOTRE PROGRAMME.....	32
<b>RESSOURCES ET LECTURES COMPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>36</b>
<b>CONSIDÉRATIONS ESSENTIELLES.....</b>	<b>37</b>



# REMERCIEMENTS

La présente note d'orientation a été élaborée conjointement par les programmes stratégiques de la FAO « Réduire la pauvreté rurale » et « Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise ». Elle a été rédigée par Alyson Eynon (Consultante en protection des enfants en contexte humanitaire) sous l'orientation du Groupe de prévention du travail des enfants dans l'agriculture de la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP) et de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE). Le personnel de la FAO qui a participé inclut: Ariane Genthon (ESP), Jacqueline Demeranville (ESP), Etienne Juvanon Du Vachat (TCE), Emmanuel Moncada (TCE), Indira Joshi (TCE), Jessie Fagan (ESP), Zofia Mroczek (ESP), Bernd Seiffert (ESP), Daniele Barelli (TCE), Ulrich Nyamich (TCE), Brenda Lazarus (TCE), Julius Jackson (ESA) et Sara Tognetti (ESA). L'équipe a également bénéficié des commentaires de Natalia Winder Rossi (Directrice adjointe *ad intérim* d'ESP) et de Shukri Ahmed (Responsable adjoint du Programme stratégique de la résilience).

Nous sommes également reconnaissants au Royaume des Pays-Bas de son soutien financier à travers le mécanisme d'appui aux programmes multibailleurs (FMM) de la FAO.

L'équipe de la FAO qui travaille sur la prévention et la réduction du travail des enfants dans l'agriculture est joignable à l'adresse [end-child-labour@fao.org](mailto:end-child-labour@fao.org).



# ACRONYMES

<b>RPA</b>	Redevabilité envers les populations affectées
<b>SIDA</b>	Syndrome d'immunodéficience acquise
<b>CALP</b>	Cash Learning Partnership
<b>CPWG</b>	Groupe de travail sur la protection de l'enfance
<b>REG</b>	Restes explosifs de guerre
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>SANA</b>	Sécurité alimentaire, nutrition et agriculture
<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience humaine
<b>IASC</b>	Comité permanent interorganisations
<b>OIT</b>	Organisation internationale du Travail
<b>IPEC</b>	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
<b>IPPCLA</b>	Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture
<b>JFFLS</b>	Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes
<b>MIRA</b>	Évaluation multisectorielle initiale rapide
<b>NEET</b>	Ni étudiant, ni employé, ni stagiaire
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PEAS</b>	Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles
<b>SAFE</b>	Accès sûr aux combustibles et à l'énergie
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNISDR</b>	Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
<b>ENE</b>	Engins non explosés
<b>PFTE</b>	Pires formes de travail des enfants
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial



LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE

LORS DE CRISES PROLONGÉES ET DANS DES CONTEXTES FRAGILES ET HUMANITAIRES

©FAO/Elián Assaf







# INTRODUCTION

## PORTÉE DE LA NOTE D'ORIENTATION

La présente note fournit des orientations techniques aux parties prenantes du secteur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui interviennent *lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires*, afin de garantir que les enfants ne sont pas engagés dans des activités susceptibles de nuire à leur santé, à leur développement ou à leur éducation et qu'ils ne sont pas employés dans des situations de travail dangereux. Elle constitue la base pour comprendre que l'agriculture, la sécurité alimentaire et la programmation nutritionnelle après une crise peuvent avoir simultanément des effets positifs et négatifs sur les enfants. Elle fournit également des recommandations et des exemples concrets quant à la manière de répondre aux situations de travail des enfants dans l'agriculture dans ces contextes.

Il s'agit d'une version pilote à tester sur le terrain.



## MESSAGES CLÉS

La sécurité alimentaire, l'agriculture et le travail des enfants sont intimement liés. On estime qu'il y a dans le monde 152 millions d'enfants travailleurs, dont 98 millions (soit plus de 70 pour cent) travaillent dans l'agriculture. La plupart travaillent comme membres de la famille non rémunérés et ont commencé à un âge précoce<sup>1</sup>.

Plus de 70 millions d'enfants travailleurs entre 5 et 17 ans sont impliqués dans le travail dit dangereux. L'agriculture peut comprendre beaucoup de dangers, comme l'exposition aux pesticides, des machines dangereuses, de lourdes charges, de longues heures de travail et des environnements hostiles, où les enfants courent plus de risques que les adultes.

À ce jour, un enfant sur quatre dans le monde (environ 535 millions) grandit dans des zones touchées par des conflits ou des catastrophes naturelles<sup>2</sup>. Dans ces contextes, les enfants paient un lourd tribut lorsque la capacité d'une famille à fournir de la nourriture, de l'éducation et une protection adéquate aux enfants est compromise.

Quelque 100 millions d'enfants et d'adolescents sont touchés chaque année par des catastrophes et 230 millions d'entre eux vivent dans des zones touchées par des conflits armés. Les conflits et les catastrophes peuvent pousser les enfants dans le travail des enfants et dans ses pires formes. Les tendances existantes du travail des enfants tendent à s'intensifier et de nouveaux risques surgissent.

Partout dans le monde, des millions d'enfants migrants et dans des pays affectés par des crises humanitaires, sont piégés dans l'exploitation et dans le travail dangereux<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Global Estimates on Child Labour: Results and Trends, 2012-2016*. 2017. [http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_575499/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_575499/lang--fr/index.htm)

<sup>2</sup> Bien que les données sur l'influence physique du travail agricole sur les enfants, en particulier dans les pays en développement, soient inadéquates, des données provenant des pays industrialisés et le nombre croissant de données venant d'autres régions montrent que les enfants et les adolescents subissent des taux élevés de blessures et de morts lorsqu'ils travaillent dans l'agriculture, en comparaison avec les travailleurs adultes. BIT IPEC, 2011, Enfants accomplissant des travaux dangereux: Ce que nous savons, ce que nous devons faire. Disponible à l'adresse: [http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS\\_155430/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_155430/lang--fr/index.htm) (consulté le 21.4.2017).

<sup>3</sup> Groupe de travail de la protection de l'enfance, 2012, *Responding to the Worst Forms of Child Labour in Emergencies*. À Review. Disponible à l'adresse: <http://cpwg.net/resources/review-responding-worst-forms-child-labour-emergencies/>. (Consulté le 21.4.2017)



©RECA/Ibrahim Habi

Le secteur agricole présente, avant, pendant et après les crises, un fort potentiel pour sauver des vies et contribuer aux moyens d'existence, soutenir les ménages ruraux, fournir des emplois décents et des alternatives au travail des enfants et à ses pires formes.

L'agriculture, la sécurité alimentaire et la programmation nutritionnelle sont une composante essentielle de la réponse aux besoins des enfants et peuvent contribuer à la lutte contre le travail des enfants.

Il est essentiel de s'efforcer de lutter contre le travail des enfants par l'agriculture, la sécurité alimentaire et la programmation nutritionnelle. Il sera impossible de ne laisser personne en arrière, d'investir dans l'humanité et de changer la vie des populations par la fourniture d'assistance pour mettre fin aux besoins sans lutter contre le travail des enfants lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires.



# CONCEPTS CLÉS

## ENFANTS DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Partout dans le monde, les garçons et les filles commencent par aider à la maison, soignant les animaux et cueillant des fruits et des légumes à un jeune âge. La plupart de ces activités - pendant de courtes périodes et dans des conditions de sécurité - peuvent être encouragées, puisqu'elles sont bénéfiques pour le développement personnel et social d'un enfant. Elles peuvent l'aider à acquérir un sens des responsabilités et à apprendre de nouvelles compétences et connaissances dont il tirera profit plus tard dans la vie. **Il ne s'agit pas de travail des enfants.**

ENFANTS DANS  
DES ACTIVITÉS  
PRODUCTIVES

TRAVAIL  
DES  
ENFANTS

PIRES FORMES  
DE TRAVAIL DES  
ENFANTS

TRAVAIL  
DANGEREUX

**Que des formes particulières de travail ou des tâches particulières puissent être dénommées ou non « travail des enfants » dépend de l'âge de l'enfant, du type et du nombre d'heures travaillées, et des conditions dans lesquelles il s'effectue.**

- Les enfants âgés de moins de 13 ans (dans les pays en développement, cet âge peut être de 12 ans) peuvent effectuer des **travaux légers** tant que cela ne menace pas leur santé et leur sécurité ni ne nuit à leur éducation ou à leur formation. Les gouvernements nationaux sont censés déterminer localement ce qui est du travail léger acceptable, bien que peu de pays l'aient fait.
- Les enfants âgés de plus de 15 ans (dans les pays en développement, cet âge peut être de 14 ans) peuvent **travailler** tant que cela ne menace pas leur santé et leur sécurité ni ne nuit à leur éducation ou à leur formation.



©FAO/Peter Kojic Aboagye

- Les enfants âgés de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à faire des travaux dangereux ni à travailler dans des conditions dangereuses ou malsaines qui peuvent provoquer des maladies, des blessures ou la mort. Ceci est appelé du **travail dangereux**<sup>4</sup>.

**Le travail décent**, tel que défini par l'Organisation internationale du Travail (OIT), sous-entend des opportunités de travail productives et rétribuées convenablement, qui se déroulent sur un lieu de travail sûr et qui permettent d'assurer une protection sociale pour les familles, de meilleures opportunités de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté des personnes d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions touchant à leur vie, ainsi que l'égalité des chances et de traitement entre femmes et hommes.

<sup>4</sup> Dans certaines circonstances, la législation nationale peut permettre un âge inférieur à 16 ans pour quelques formes de travaux dangereux, sous des conditions strictes, à condition qu'une formation préalable appropriée ait été fournie et que la sécurité et la santé des adolescents travailleurs soient totalement protégées.



### TRAVAIL DES ENFANTS

Le **travail des enfants** est le travail pour lequel un enfant est trop jeune pour le type de travail, tel que défini dans la législation nationale et les normes internationales et/ou qui est susceptible de nuire à son développement physique et mental, de le priver de l'éducation et de l'opportunité d'apprendre, d'exiger qu'il quitte l'école précocement ou qui l'oblige à combiner l'école et un travail long et lourd<sup>5</sup>. Ce concept comprend également les pires formes de travail des enfants.

### PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

Les **pires formes de travail des enfants** (PFTE) concernent les types d'activités les plus dangereuses pour les enfants et qui sont interdites à ceux âgés de moins de 18 ans.

Elles comprennent toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés, l'utilisation des enfants pour la prostitution et la pornographie, l'utilisation des enfants pour des activités illicites, telles la production et le trafic de stupéfiants, et le travail dangereux.

### TRAVAIL DANGEREUX

Le **travail dangereux** est une des pires formes de travail des enfants et est courant dans l'agriculture. Environ 60 pour cent de tous les enfants accomplissant des travaux dangereux sont engagés dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture<sup>6</sup>.

Le travail dangereux nuit à la santé et à la sécurité des enfants, puisqu'ils sont susceptibles d'être exposés à des produits chimiques toxiques et à des pesticides, d'utiliser des outils ou des machines dangereux, de porter de lourdes charges, de travailler de nuit sur des bateaux de pêche ou de garder du bétail dans un isolement prolongé et des environnements dangereux.

On remarque régulièrement des cas de travail dangereux lors des crises humanitaires. Il s'agit souvent d'une forme prédominante de travail pour les enfants et affecte particulièrement les enfants plus âgés, en âge légal de travailler, mais en dessous des 18 ans.

<sup>5</sup> Convention (n° 138) de l'OIT sur l'âge minimum, 1973, [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_ILO\\_CODE:C138](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C138)

<sup>6</sup> OIT <http://www.ilo.org/ipec/areas/Agriculture/lang--fr/index.htm> (âge de 5 à 17 ans)



# POURQUOI AGIR CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS EN SITUATIONS DE CRISE

Lorsqu'une crise éclate, la vie des enfants est susceptible de changer négativement. Parmi ces changements, il y a leur rôle au sein du ménage et de la communauté.

Lorsque surviennent des catastrophes ou des conflits, les moyens d'existence agricoles peuvent être détruits, les actifs productifs être perdus et de la nourriture et de l'eau saines ne plus être disponibles<sup>7</sup>.

Dans cette situation:

- Les enfants séparés de leurs familles peuvent devoir travailler pour survivre.
- Les familles peuvent recourir à des stratégies de d'adaptation négatives et retirer les enfants de l'école pour les envoyer travailler.
- Il peut ne plus être possible de fréquenter l'école en raison de situations d'insécurité, d'accès restreint, de mobilité entravée ou de destruction des infrastructures.
- Les mauvaises récoltes accroissent l'éventualité du recours aux enfants pour soutenir le revenu et la production du ménage.
- Les enfants peuvent être poussés dans des situations plus dangereuses, comme la participation à des groupes armés.

Les tâches que les enfants réalisaient ou les sous-secteurs de l'agriculture dans lesquels ils étaient engagés avant le conflit peuvent devenir plus dangereux car:

- Les enfants cultivant des terres dans des zones affectées par le conflit armé peuvent être exposés à de nouveaux risques comme les engins non explosés (ENE) ou les restes explosifs de guerre (REG).
- Les typhons et les ouragans peuvent avoir déraciné des arbres et des plantations et les enfants peuvent devoir tirer des arbres et de lourdes charges sur de longues distances pour dégager la terre pour les nouvelles plantations.
- Les enfants peuvent devoir travailler dans des environnements nouveaux et non familiers qui ont changé ou sont plus éloignés de chez eux, ce qui leur fait courir des risques accrus.

<sup>7</sup> Ceci est particulièrement vrai lorsque les systèmes de protection des enfants et de protection sociale n'existent pas ou sont déficients.



## EN SITUATION DE PRÉ-CRISE, LE TRAVAIL DES ENFANTS PEUT ÊTRE CAUSÉ PAR:

La pauvreté, le chômage et le sous-emploi.

Des systèmes de protection sociale inadéquats ou inexistants.

Une protection inadéquate des droits des travailleurs.

Un accès limité et des obstacles à l'éducation.

Un travail agricole gourmand en main-d'œuvre.

Un mauvais accès à des services de vulgarisation et aux connaissances.

Le fonctionnement des chaînes de valeur, de l'économie rurale et mondiale, p. ex. de gros quotas pour les cultures d'exportation déplaçant la production alimentaire ou reléguant les activités de production alimentaire aux enfants.

Une offre insuffisante de main-d'œuvre adulte.

Des cadres législatifs et des systèmes d'application de la législation inadéquats, y compris des exemptions pour l'agriculture.

La nature saisonnière du travail agricole, avec des pics de demande de main-d'œuvre.

Le manque de volonté politique et de direction pour réagir.

Les traditions et perceptions culturelles: parfois, l'éducation n'est pas perçue comme un investissement important et, pour quelques acteurs agricoles, il y a une résistance à reconnaître les risques associés au travail et l'étendue de ces risques pour un enfant.

## FACTEURS LIÉS À LA CULTURE ET À LA TRADITION QUI PEUVENT INFLUENCER L'ÉTENDUE ET LES TYPES DE TRAVAIL DES ENFANTS

### Approche des risques et dangers dans l'agriculture

Dans certaines cultures, avant qu'ils n'aient atteint l'âge de 18 ans, les enfants sont considérés des adultes, avec des responsabilités d'adultes, comme l'entretien de leurs familles. Il peut aussi y avoir la perception que les enfants doivent travailler, sinon ils deviendront paresseux ou tomberont dans la drogue ou des activités illicites. Le travail est également considéré comme un moyen de développer une éthique professionnelle forte et un sens des responsabilités. Alors que, par la même occasion, les personnes qui s'occupent des enfants et les communautés peuvent avoir une compréhension limitée des nouveaux risques et dangers induits par la crise. Ceci peut conduire à une augmentation des travaux dangereux puisque les enfants sont impliqués dans des activités beaucoup plus risquées, y compris dans les secours, la reconstruction et les interventions portant sur les infrastructures dans le secteur agricole, sans une compréhension complète des dangers.





## LES CHOCS ET LES CRISES AUGMENTENT TRADITIONNELLEMENT LA VULNÉRABILITÉ AU TRAVAIL DES ENFANTS EN RAISON DE:

La perte d'un revenu familial, d'un foyer et de la sécurité physique.

Changements soudains dans la composition de la famille (en raison de la mort, de départs ou de maladies/ blessures des membres adultes de la famille), ce qui confère des responsabilités supplémentaires et plus lourdes aux enfants des ménages ruraux.

La séparation des familles, laissant les enfants seuls ou leur donnant la charge de s'occuper des frères et sœurs, et la réunification familiale avec un manque de soutien (p. ex. un enfant voyageant seul pour retrouver sa famille ou des membres de celle-ci accueillant plus

d'enfants qu'ils ne peuvent entretenir).

Installations scolaires endommagées ou inappropriées, capacité limitée du gouvernement à soutenir l'éducation, implication des enfants dans les activités immédiates de relèvement (nettoyage des routes, des débris, recherche d'effets personnels) et insistance sur l'éducation des enfants plus jeunes, difficulté d'accès à l'éducation de nombreux enfants des ménages ruraux.

Modification des schémas de migrations des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche de travail rémunéré, faisant courir de plus grands risques aux enfants pendant

la migration ou lorsqu'ils sont laissés dans les communautés rurales alors que les parents partent à la recherche de travail ou de nourriture ou sont autrement occupés au relèvement.

Situations d'urgence, poussant les enfants participant déjà au travail des enfants vers des travaux plus dangereux, plus loin de la protection du foyer.

L'insistance sur les jeunes enfants et sur la survie alimentaire immédiate en réaction à la crise, souvent aux dépens d'interventions permettant que les enfants plus âgés restent à l'école et ne soient pas exposés aux PFTE.

### Éducation

Une diminution de la valeur de l'éducation, menant au retrait des enfants ou à l'abandon de l'école par les enfants, ou encore à une diminution de l'assiduité, et l'attente que les enfants gèrent le travail et l'apprentissage, peuvent entraîner une probabilité accrue de participation au travail des enfants.

### Considérations sur l'égalité entre hommes et femmes.

**Filles:** lors des crises, le nombre de mariages précoces peut augmenter et le fardeau combiné du travail agricole et des tâches domestiques peut s'accroître.

**Garçons:** une plus grande responsabilité d'obtenir un emploi rémunéré peut conduire à une augmentation du travail dangereux et des migrations à la recherche de travail, faisant courir un risque accru d'exploitation aux enfants.



**La prévalence du travail des enfants dans le secteur agricole est contraire aux principes du travail décent et mine les efforts visant à atteindre une sécurité alimentaire durable, à améliorer la nutrition et à mettre fin à la faim.** Elle perpétue la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et entrave le relèvement. Les enfants qui quittent l'école ou n'y retournent pas pendant et après une crise ne bénéficient pas de la possibilité d'améliorer leur avenir et sont davantage susceptibles de rester pauvres.

## **VOUS FAITES PARTIE DE LA SOLUTION**

**L'agriculture, la sécurité alimentaire et la programmation nutritionnelle peuvent représenter une part importante de la solution.** L'identification opportune et le soutien aux populations vulnérables qui subissent les crises peuvent servir à prévenir le travail des enfants et à reconstruire des moyens d'existence meilleurs et plus sûrs. La reconstruction de moyens d'existence ruraux durables et non fondés sur le travail des enfants est essentielle pour le renforcement de la résilience des familles aux chocs et aux tensions, la poursuite de l'éducation des enfants et leur protection adéquate contre les travaux dangereux.



## ATTENTION: NE PAS NUIRE

**Pourtant, la sécurité alimentaire et les programmes agricoles humanitaires peuvent entraîner des risques et augmenter la gravité et l'étendue du travail des enfants.**

Il y a des manières de prévenir ces risques. La présente note d'orientation présente des considérations essentielles au sujet des enfants et de leur engagement dans l'agriculture. Elle indique les questions et actions essentielles à mener à chaque étape du cycle du programme pour prévenir le travail des enfants.

Risques à prendre en compte pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la programmation nutritionnelle:

- Les programmes peuvent agir comme un facteur d'appel pour que les enfants commencent à travailler: un programme qui provoque une forte demande de travailleurs peut affecter la manière dont les familles répartissent le temps entre leurs membres.
  - La disponibilité de travailleurs valides peut ne pas suffire → la demande est satisfaite par des enfants.
  - Le ménage le voit comme une opportunité de travail et un revenu assuré et utilise les enfants pour s'occuper de ses activités traditionnelles (p. ex. l'exploitation familiale) → les enfants sont retirés de l'école ou ne la fréquentent pas et travaillent en lieu et place.
  - Les parents sont impliqués dans les activités du programme et disposent de moins de temps pour le travail domestique et les soins → les enfants (en particulier les filles) reprennent cette charge aux dépens de l'éducation.
- Les programmes peuvent exacerber les vulnérabilités existantes ou les entraves au travail décent pour les adolescents ruraux qui ont atteint l'âge légal d'admission à l'emploi, par exemple si les critères de sélection pour les activités ne sont pas inclusifs pour les adolescents et excluent automatiquement ceux âgés de moins de 18 ans.
- Les programmes peuvent fournir des informations insuffisantes sur la manière dont ils vont améliorer les moyens de subsistance des ménages. Si ces derniers pensent qu'ils ne seront pas ciblés par le programme ou que le soutien ne va pas les atteindre suffisamment vite, ils peuvent faire travailler les enfants ou les faire migrer afin de chercher du travail.



## PRINCIPES D'ENGAGEMENT DANS L'ACTION

### NE PAS NUIRE

**Évitez que vos actions 'exposent des personnes à des dommages ou 'exacerbent des situations potentiellement nuisibles (Principe de protection 1 des *Normes Sphere*). [WEB](#)**

Alors qu'il y a un potentiel de lutte contre le travail des enfants dans l'action humanitaire, l'expérience montre que les programmes humanitaires agricoles et de sécurité alimentaire peuvent influencer la manière dont les enfants utilisent leur temps et peuvent augmenter involontairement ou faire empirer les niveaux de travail des enfants. L'intervention lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires ne devrait pas exacerber les niveaux de travail des enfants et les enfants ne devraient pas être engagés dans le travail des enfants ni dans ses pires en raison des activités de réponse.

**Assurez-vous de faire le maximum pour minimiser les éventuels effets négatifs des interventions et, si possible, contribuer à la protection globale de tous les segments de la population affectée.**

Cela peut se faire en évaluant les besoins, les préoccupations et les capacités de chacun, en assurant un accès non discriminatoire à l'assistance et en traitant les droits des personnes affectées par des conflits et des catastrophes naturelles. La participation et l'inclusion sont des moyens d'assurer que les besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons sont identifiés et ont reçu une réponse dans le cadre de l'action humanitaire, afin de minimiser le risque d'exclusion et d'améliorer la précision, l'efficacité et la pérennité des interventions.

Il faut tenir particulièrement compte des groupes vulnérables, notamment des femmes et des enfants, lesquels sont particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et sexospécifiques, ainsi qu'à d'autres formes d'exploitation<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Directives FAO en matière de gestion environnementale et sociale, <http://www.fao.org/3/a-i4413e.pdf> (disponible en anglais uniquement).



## PAS DE DISCRIMINATION

---

- Soyez vigilants au sujet de la discrimination qui est souvent à l'origine du travail des enfants et de la discrimination que les enfants subissent pendant ou à cause du travail qu'ils réalisent.
- Aidez à lutter contre les inégalités grâce à l'action humanitaire. La discrimination sexospécifique est souvent liée à d'autres formes de discrimination relatives à l'origine ethnique, à la race, à l'âge, aux conditions socioéconomiques et aux handicaps. Tous ces facteurs font augmenter la vulnérabilité au travail des enfants et les risques encourus par les enfants qui travaillent.
- Assurez-vous que le soutien et les services atteignent **les groupes à risque dans les zones rurales qui sont vulnérables au travail des enfants** dans l'agriculture, en particulier les filles et garçons plus âgés, les groupes minoritaires exclus et les familles avec des handicaps. Faites participer les membres des familles d'enfants travailleurs aux discussions, afin d'identifier ceux à risque.



## FAITES PARTIE DE LA SOLUTION

---

- Grâce à la présente note, vous pouvez aider à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture et promouvoir le travail décent pour les personnes qui s'occupent des enfants et les enfants en âge légal de travailler.
- Les enfants devraient pouvoir participer, d'une manière adaptée à leur âge, aux programmes de réponse et de relèvement du secteur agricole. Les programmes doivent prendre des mesures pour assurer la protection de leur santé et de leur sécurité.
- Capitalisez sur les occasions de garantir que les programmes humanitaires renforcent des conditions de travail décentes. Les programmes devraient procurer aux personnes qui s'occupent des enfants un travail décent, à même de profiter à ces derniers et de soutenir leur retrait du travail dangereux. Si possible, participez aux voies d'acheminement des enfants qui effectuent du travail des enfants.

## PARTENARIAT ET COORDINATION

---

- Travaillez avec d'autres (organismes officiels, société civile, agences de l'ONU) et à travers les secteurs, afin de lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture.
- Les programmes intégrés de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance apportent de meilleurs résultats aux enfants. Bâissez des partenariats fondés sur les forces et déterminez clairement les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires, ainsi que les voies qu'ils doivent suivre.





# PRINCIPAUX TYPES DE CRISES AGRICOLES ET FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS GÉNÉRALEMENT INDUITES

## CRISES DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

comme celles relatives aux maladies animales transfrontalières, aux ravageurs et aux maladies des plantes et à la sécurité alimentaire



### CARACTÉRISTIQUES

Peuvent éclater vite ou lentement, bouleversant les moyens de subsistance, causant de l'insécurité et affectant les revenus et les marchés.

### EFFET SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les crises de la chaîne alimentaire qui peuvent influencer le travail des enfants de bien des manières sont les suivantes:

Un plus grand recours aux produits chimiques pour lutter contre les ravageurs et les maladies des plantes expose les enfants travaillant dans le secteur de l'agriculture à des risques accrus causés par les pesticides toxiques.

Les épidémies de maladies animales susceptibles de transmission à l'homme

(comme la grippe aviaire et la fièvre de la vallée du Rift) exposent les enfants travaillant dans l'élevage et le traitement du bétail à des menaces plus importantes pour la santé.

Le traitement d'animaux malades et la garde et les mouvements correspondants que les enfants peuvent

réaliser dans le cadre des actions visant à éradiquer la maladie augmentent leur vulnérabilité à des maux physiques et leur exposition à des risques chimiques.

La perte des récoltes et du bétail est susceptible de pousser les enfants dans le travail des enfants.



## CRISES ET CONFLITS PROLONGÉS

tels qu'une guerre civile prolongée, une instabilité gouvernementale grave et chronique ou un déplacement durable, interne ou international, de population.



## CARACTÉRISTIQUES

Déplacements internes importants et mouvements de réfugiés, crises alimentaires durables et sérieuses, ruptures des moyens de subsistance, fermeture d'écoles, capacité insuffisante de réaction aux crises, catastrophes naturelles et/ou conflits récurrents, recrutement militaire, exploitation sexuelle, conditions de travail dangereuses, traite d'êtres humains et criminalité.

## EFFET SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les crises et les conflits prolongés font courir des risques extrêmes aux enfants. Les existences économiques fragiles, les dommages à large échelle, la violence répandue, les réponses humanitaires prolongées et les risques importants en matière de protection et de sécurité sont des facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des enfants. Les groupes armés recrutent souvent des enfants qui se trouvent déjà dans une des pires formes de travail des enfants et les déplacements vers des abris temporaires causés par les conflits peuvent augmenter la vulnérabilité des enfants aux pires formes de travail

des enfants, dont la servitude pour dettes et la traite; les dangers matériels comme les armes à feu, les mines anti-personnel, les ENE/REG et les débris des conflits peuvent rendre les activités agricoles des enfants plus dangereuses; les enfants sont souvent utilisés pour tester des obstacles, lorsque les mouvements de population et de biens pendant le conflit sont restreints, leur faisant courir de plus grands risques physiques et émotionnels; l'accès des réfugiés au marché du travail formel est souvent restreint, les demandeurs d'asile et les déplacées internes faisant pression pour que les

enfants travaillent. Le cas des camps avec une mobilité restreinte et un accès limité aux services de base et aux ressources naturelles peut faire augmenter le travail non réglementé et informel des enfants, car ils assurent la sécurité alimentaire et les revenus du ménage; le besoin de chercher des sources de nourriture et d'eau alternatives pour le bétail, en raison du conflit qui affecte les ressources, peut augmenter l'exposition des enfants bergers à la violence; les enfants envoyés chercher de l'eau et du combustible hors des camps courent aussi des risques de violences et de mauvais traitements.





## CATASTROPHES NATURELLES

inondations, sécheresses,  
tremblements de terre, ouragans, etc.



### CARACTÉRISTIQUES

Crises à déclenchement rapide et lent. Importantes pertes de vies, de nourriture et d'actifs productifs, destruction et bouleversement des infrastructures et des services ruraux, menant à des chocs économiques, à la stagnation et au chômage. Des épisodes météorologiques extrêmes et soudains peuvent obliger les gens à migrer. Les mouvements de population causés par des changements climatiques comprennent tant des migrations forcées que des migrations socioéconomiques. Dans le cas des crises à déclenchement lent, comme la sécheresse, les populations se déplacent à mesure que leurs moyens de subsistance diminuent, dans un processus qui peut ne pas être très différent de la migration socioéconomique.

### EFFET SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

La modification de la prévalence et des formes de travail des enfants après des catastrophes naturelles n'est pas toujours la même dans tous les contextes. Par ailleurs, la perte du foyer et de la sécurité physique et le déplacement vers des abris temporaires peuvent augmenter la vulnérabilité des enfants aux pires formes de travail des enfants, dont la servitude pour dettes

et la traite, alors que la totalité ou une partie des industries agricoles peuvent être détruites. Lorsque les familles dépendent encore du revenu des enfants, le chômage peut leur faire courir un risque accru de migration dans l'insécurité et de traite lors de la recherche de travail; les efforts massifs de reconstruction qui suivent les catastrophes naturelles

peuvent créer de nouveaux types de travail des enfants et tirer ces derniers vers des activités inappropriées de reconstruction, extraction ou transformation; la croissance rapide des secteurs qui soutiennent des réponses à large échelle, comme la fourniture de biens et services et les transports, représente un point d'entrée aisé dans le travail des enfants.





## CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Intégration des questions de travail des enfants dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la programmation nutritionnelle lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires.

### 3a ÉVALUATION DE LA SITUATION ET DES BESOINS

Des évaluations précises et opportunes des besoins permettent de fonder et de justifier les interventions destinées à soutenir le relèvement et la résilience des populations en situations d'urgence.

La FAO a adopté une approche d'évaluation en cinq phases en vue de l'harmoniser avec le cadre du Comité permanent interorganisations et d'identifier les outils spécifiques à utiliser lors de chaque phase.

L'évaluation des besoins permet aussi d'obtenir des informations et d'analyser les questions de travail des enfants qui frappent les ménages ruraux en situation d'urgence.

La lutte contre le travail des enfants doit être intégrée à toutes les formations avant l'évaluation et aux réunions préparatoires. Les phases d'évaluation des besoins et les principales tâches permettant d'intégrer la lutte contre le travail des enfants sont les suivantes:

- comprendre si le travail des enfants serait un problème si une situation d'urgence devait affecter des communautés agricoles;
- identifier toutes les indications immédiates que le travail des enfants constitue une préoccupation importante dans les communautés agricoles après la survenance d'une situation d'urgence;
- comprendre comment la situation a changé et continue à changer;
- récolter des données permettant d'identifier l'impact des chocs économiques sur les familles et leurs moyens de subsistance.



## INTÉGRER LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES PHASES TYPES D'UN PROGRAMME HUMANITAIRE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'AGRICULTURE

PRÉPARATION  
PHASE 0



**Comprendre si le travail des enfants serait un problème si une situation d'urgence devait affecter des communautés agricoles.** Examiner les données secondaires pour identifier toutes formes préexistantes et/ou données de référence sur le travail des enfants et ses pires formes dans le secteur de l'agriculture (p. ex. provenant d'évaluations rapides susceptibles de fournir des informations sur les enfants en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi qui travaillent, sur les enfants qui ont atteint l'âge minimum mais qui travaillent de nuit ou dont la journée de travail débute avant 6 heures du matin ou sur les enfants réalisant des activités exigeant l'utilisation d'outils tranchants sans un équipement de protection, par exemple peler de l'ail). Se référer à tout plan national d'action, feuille de route pour l'éradication du travail des enfants, politiques, législation et actions en cours pour prévenir le travail des enfants dans le pays.

2 PREMIÈRES SEMAINES  
PHASES 1 ET 2



**Identifier toutes les indications immédiates que le travail des enfants constitue une préoccupation importante dans les communautés agricoles après la survenance d'une situation d'urgence.** Examinez les résultats du MIRA (Évaluation multisectorielle initiale rapide) pour identifier les indicateurs du travail des enfants et des pires formes de travail des enfants, ainsi que les problèmes s'y rapportant (par exemple, les indicateurs et les éléments d'appréciation potentiels seraient toute diminution enregistrée de la fréquentation scolaire, une augmentation des cas d'empoisonnement aux produits chimiques enregistrés aux centres antipoison - s'il y en a - et une augmentation du nombre de ménages qui ont contracté une dette qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser). Si possible, utiliser un nombre limité de questions dans les évaluations multisectorielles pour identifier si le travail des enfants ou le retrait des enfants de l'école sont utilisés par les familles pour compléter les revenus ruraux ou agricoles ou pour faire face à la crise.

SEMAINES 4 À 8  
PHASE 3



**Comprendre comment la situation a changé et continue de changer.** Incluez le travail des enfants dans l'agriculture dans les évaluations aux niveaux des ménages et de la communauté, afin d'identifier si les enfants réalisent des travaux dangereux dans l'agriculture et dans les zones rurales en conséquence d'une situation d'urgence, en faisant particulièrement attention aux tâches dangereuses et aux formes de travail, ainsi qu'aux enfants engagés de manière inadéquate dans les activités de réponse humanitaire.

Menez des analyses du marché du travail et de la chaîne d'approvisionnement tenant compte des rôles des enfants.

Ventilez les informations provenant de l'évaluation par âge (adultes et enfants en dessous et au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi), sexe et autres facteurs de vulnérabilité, comme les ménages dirigés par des enfants, l'invalidité, etc.

6 À 12 MOIS  
PHASE 4

**Rassemblez des données permettant d'identifier l'impact des chocs économiques sur les familles et leurs mécanismes pour défendre les moyens de subsistance** et le travail des enfants, au moyen d'une évaluation plus approfondie aux niveaux des ménages et de la communauté, y compris au moyen d'études, de groupes de discussion thématiques et d'entretiens avec des informateurs importants.



## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR LORS DES PHASES 3 ET 4

en fonction du temps et des ressources disponibles, de la situation du travail des enfants dans le pays et du type de crise:

### Revenu - qui sont les soutiens de famille et qui impliquent-ils dans les activités professionnelles?

Qui rapporte de l'argent, de la nourriture et d'autres biens au ménage et d'où proviennent-ils (source légale ou marché noir, emploi stable ou instable, près ou loin de la maison)?

Comment les enfants séparés de leurs familles et non accompagnés subviennent-ils à leurs besoins?

Comment les restrictions à l'agriculture ou au travail des enfants affectent-elles le travail des enfants (par exemple, l'exigence de permis de travail pour les réfugiés ou les zones terrestres ou maritimes désormais interdites)?

Les stratégies de résistance ont-elles changé? Comment? Affectent-elles les enfants?

### Garçons et filles, avant ou après la crise

Les garçons et les filles travaillaient-ils dans l'agriculture (y compris l'élevage, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture) avant la crise? Quels ont été les changements?

Les garçons et les filles ont-ils l'habitude d'aller chercher de l'eau et du combustible? Comment le temps nécessaire et les dangers ont-ils changé depuis l'éclatement de la crise?

Comment les dépenses en faveur des filles et des garçons ont-elles changé, p. ex. dans l'éducation?

Quelles opportunités économiques existent pour les filles et les garçons ayant atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi et contribuent à leur développement personnel et à la sécurité alimentaire pour leurs familles?

### Impact de la crise sur le secteur agricole, la sécurité alimentaire et les interventions nutritionnelles - liens avec le travail des enfants

Y a-t-il des indications que l'action humanitaire contribue à l'accroissement de la portée ou de la gravité du travail des enfants (p. ex. via la création d'incitations pour que les enfants travaillent, l'exclusion des adolescents en âge de travailler, la prestation inadéquate de services, le bouleversement des marchés locaux et des moyens de subsistance, etc.)?

Comment les enfants sont-ils utilisés dans la chaîne d'approvisionnement? Les organisations humanitaires utilisent-elles des biens ou services agricoles ou ruraux lorsque le travail des enfants est clairement utilisé (p. ex. production et vente de récoltes et d'œufs, traitement des aliments, vente de pesticides, travail du bois, production de charbon et de briques)?

## CONSIDÉRATIONS ESSENTIELLES

- Le travail des enfants dans l'agriculture existait-il auparavant ou est-il induit par la crise dans la zone d'intervention?
- Dans les deux cas, votre évaluation de la situation et des besoins doit refléter ces préoccupations aux différents stades de l'activité d'évaluation.



## 3b CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

En fonction du contexte, vous pouvez intégrer les activités sensibles au travail des enfants dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et agricoles lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires, de plusieurs manières.

### RÉPONSE MINIMALE

---

- Élaborez des programmes de résilience et de réponse qui fournissent des opportunités de travail sûr aux personnes qui s'occupent des enfants et aux enfants en âge de travailler dont les familles sont vulnérables au travail des enfants. L'assistance humanitaire ne doit pas baisser les conditions de travail des adultes et des travailleurs au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi pendant les situations d'urgence.
- Travaillez avec les autres: vous êtes susceptible d'être membre du groupe de la sécurité alimentaire. Consultez les membres des groupes ou groupes de travail de l'éducation et de la protection. Envisagez de consulter le groupe de la nutrition et le consortium ou le groupe de travail sur l'apport d'espèces. Intégrez et combinez des stratégies avec d'autres partenaires et secteurs [voir p.11-12 sur les principes d'engagement: le partenariat et la coordination];
- Évitez d'exposer les enfants à d'autres dangers du fait de la conception et mise en œuvre de votre programme [voir p.11-12 sur les principes d'engagement: ne pas nuire]:
  - Consultez des femmes et des hommes, des garçons et des filles appartenant aux groupes vulnérables, y compris les familles des enfants travailleurs et les groupes de protection des enfants, pour concevoir des interventions qui élaborent des moyens de subsistance durables pour les familles rurales vulnérables.
  - Assurez-vous que tout le personnel s'est familiarisé et a été formé à sa responsabilité et sa redevabilité de prévenir l'exploitation sexuelle et les mauvais traitements via des programmes humanitaires. Assurez-vous que des politiques et des mesures de sauvegarde sont en place.
  - Fournissez des informations opportunes et concrètes sur les interventions aux bénéficiaires prévus, y compris sur comment et où s'inscrire, sous une forme et dans un langage permettant d'atteindre même les plus vulnérables.
  - Assurez la coordination de tous les acteurs afin d'identifier les besoins de main-d'œuvre pour les projets prévus et déterminez comment combler les manques de main-d'œuvre.



- Élaborez des sauvegardes et un suivi afin de soutenir le travail décent et prévenir le travail des enfants dans les programmes de résilience et de réponse.

Au **Liban**, la FAO promeut des activités sensibles au travail des enfants dans le cadre du groupe de la sécurité alimentaire, qui est codirigé avec le PAM et collabore avec d'autres mécanismes de coordination importants, dont les secteurs de la protection des enfants et des moyens de subsistance. Elle participe au groupe de travail interorganisations sur le travail des enfants, présidé par le ministère du Travail, ciblant le travail des enfants au sein de la population réfugiée. Ceci comprend la formation des ONG pour que celles-ci diffusent des informations sur l'impact nuisible des pesticides sur les enfants, ainsi que des conversations initiales sur la manière de renforcer la gestion des cas et les voies d'acheminement des enfants qui se trouvent dans le travail des enfants.



## CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

- Identifiez les opportunités de coordination et de partenariats, notamment entre le groupe de la sécurité alimentaire et les groupes de la protection et de l'éducation, qui visent à atteindre des résultats similaires en faveur des ménages vulnérables. Les interventions en espèces et le consortium, ainsi que le groupe de la nutrition, peuvent également être des partenaires stratégiques.
- Recherchez auprès d'autres parties prenantes des réunions préparatoires et de la formation en matière de travail des enfants, couvrant le contexte, les formes localement prévalentes, la législation locale et les manières sûres d'impliquer les enfants plus âgés dans les activités humanitaires.
- Travaillant avec d'autres acteurs (notamment les structures locales de protection des enfants et de coordination scolaire), élaborez et divulguez des voies d'acheminement pour soutenir les enfants vulnérables que vous avez identifiés.
- Participez aux groupes de coordination intersectoriels comme les groupes de travail sur le travail des enfants.
- Incitez les partenaires dans les ministères de l'Agriculture à s'engager dans les questions de travail des enfants et à participer à la coordination.
- Définissez clairement les rôles et responsabilités des divers secteurs et acteurs.



- Incluez dans la coordination humanitaire les mécanismes existants de coordination de la lutte contre le travail des enfants, tels que les groupes de travail locaux sur le travail des enfants, les groupes de coordination du plan d'action national et le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture.

## ACTION ÉTENDUE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

---

- Envisagez des interventions complémentaires, comme un soutien éducatif, des revenus supplémentaires, une formation professionnelle ou qualifiante, ou l'acheminement vers d'autres agences ou mécanismes de coordination pour les enfants plus âgés, les femmes et les ultra pauvres et vulnérables, qui peuvent avoir des problèmes de protection accrus et ne pas disposer de la capacité à gérer ou à accéder à la sécurité alimentaire et aux programmes agricoles.
- Faites la promotion de la mobilisation de fonds pour analyser et lutter plus profondément contre le travail des enfants dans l'agriculture.
- Participez aux activités interorganisations et intersectorielles de lutte contre le travail des enfants.
  - Cherchez à élaborer des stratégies et des propositions conjointes de lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture et concevez et présentez des programmes intégrés.
  - Travaillez avec les collègues de la protection des enfants, de la protection sociale, de l'éducation, de la santé et des moyens de subsistance pour identifier, rapporter et soutenir les enfants individuels et leurs familles.
  - Assurez la liaison avec le groupe de la protection et avec tout groupe de travail sur le travail des enfants, afin de contribuer à l'information sur les enfants survivants qui ont été exposés aux pires formes de travail des enfants dans l'agriculture et leur remise aux voies d'acheminement.
  - Assurez la liaison avec le groupe de la protection et avec tout groupe de travail sur le travail des enfants, afin de participer à l'élaboration d'orientations et de procédures et/ou recevoir de la formation de la part des acteurs pertinents dans le but de lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture.
- En qualité de membre du groupe de la sécurité alimentaire et en partenariat avec d'autres acteurs importants, plaidez pour que la lutte contre le travail des enfants soit incluse dans les évaluations au niveau de l'ensemble du groupe, des stratégies et plans de réponse et des mécanismes de financement humanitaire pertinents, le cas échéant.





- Sensibilisez largement et engagez-vous avec les familles et les acteurs du secteur agricole en insistant sur l'incidence du travail des enfants et sur son impact sur l'agriculture.
- Identifiez et reconnaissez les sensibilités culturelles qui entourent le travail des enfants afin de lancer un dialogue qui conduira à un changement de comportement.
- Travaillez à l'amélioration de la sécurité des enfants actifs dans l'agriculture. Apportez une expertise technique et sensibilisez aux stratégies de réduction des risques et aux pratiques agricoles sûres pour les enfants, y compris la manière d'éviter l'exposition des enfants aux pesticides.
- Faites la promotion des programmes SAFE (Accès sûr aux combustibles et à l'énergie), destinés à réduire les risques pour les filles (et les garçons) qui effectuent la corvée de bois. Intégrez la sensibilisation au travail des enfants dans les projets SAFE.
- Le cas échéant, soutenez les partenaires gouvernementaux dans les actions d'éradication du travail des enfants dans l'agriculture, y compris en matière de formation des travailleurs publics et de sensibilisation.
- Travaillez avec les organes de supervision du secteur agricole, les syndicats de travailleurs et les organisations de producteurs, afin de mettre en évidence les dangers et les questions légales concernant le travail des enfants dans l'agriculture, dont le travail dangereux, et de sensibiliser au travail des enfants.
- Poussez les sociétés agricoles nationales et multinationales des zones affectées par les situations d'urgence au dialogue, à la sensibilisation et au suivi du travail des enfants dans l'agriculture.

Au **Niger**, la FAO a travaillé avec le Réseau national des chambres d'agriculture à l'élaboration d'un **guide pratique sur le travail dangereux des enfants pour les petits producteurs**. **WEB** Ce guide identifie les tâches traditionnellement réalisées par des enfants dans chaque sous-secteur agricole et présente des suggestions pour réduire les risques. Il a été élaboré avec les organisations de producteurs, en suivant une approche participative. Le guide contient des informations sur les types de dangers auxquels les enfants sont exposés, les niveaux de risque, les solutions possibles pour réduire le danger et combattre le risque et les ressources nécessaires pour le faire. Il couvre les dangers et tâches suivants: puits d'irrigation, outils tranchants, transport de lourdes charges, culture du riz, corvées de bois et d'eau et soins au bétail.





## ACTION ÉLARGIE DE SOUTIEN AU TRAVAIL DÉCENT POUR LES ENFANTS EN ÂGE LÉGAL DE TRAVAILLER

L'accès à du travail sûr et décent est fondamental pour les enfants au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi et en dessous de l'âge de 18 ans et peut soulager les difficultés financières éprouvées par les familles déplacées et/ou récupérant d'une crise. Pour renforcer les actions destinées à fournir du travail décent aux adolescents ruraux qui peuvent légalement travailler:

- Réservez un pourcentage de places dans les programmes de relèvement et de réhabilitation pour les adolescents en âge de travailler selon la législation locale et les normes internationales.
- Dans le cas des activités ciblant les enfants plus âgés, rendez-vous compte que les garçons et les filles sont susceptibles de nécessiter des dispositions différentes pour participer en sécurité et avec équité.
- Utilisez l'approche **Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie** pour les jeunes (JFFLS) pour aider les adolescents ruraux vulnérables à accéder à une formation agricole, entrepreneuriale et en compétences de vie.

En **Ouganda**, la FAO et ses partenaires ont mis en œuvre le programme **Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes** [WEB](#)

afin de répondre aux besoins immédiats des enfants vulnérables vivant dans des communautés rurales affectées par des conflits. Le projet ciblait des garçons et des filles âgés de 12 à 18 ans appartenant à des ménages déplacés, affectés directement ou indirectement par le VIH-sida, avec des parents gravement handicapés, fréquentant ou non l'école, ainsi que d'autres enfants en situation de détresse. Planifié autour du calendrier agricole local, le programme permettait aux enfants de développer les compétences agricoles, entrepreneuriales et sociales au moyen d'études en classe et de sessions pratiques dans les champs, qui étaient complétées par des sessions sur les compétences de la vie courante, le théâtre local, l'art, la danse et la musique. Le programme a permis d'augmenter l'immatriculation, les performances et l'assiduité à l'école primaire des enfants vulnérables et a également aidé à améliorer le régime des enfants qui ne pouvaient en général pas cultiver ou acheter des légumes. Il a aussi aidé les enfants participants à devenir des modèles et à développer la confiance en soi, des connaissances et des compétences, afin de mieux assumer le contrôle de leur existence.



- Veillez à ce que les programmes concernant les enfants et les adolescents n'exigent pas qu'ils parcourent de longues distances pour participer, au risque de les exposer à des risques de violence et à la maltraitance ou à un refus de la part des parents de les laisser participer.
- N'incitez pas les adolescents qui fréquentent l'école à participer.
- Engagez les filles et les garçons à aider à identifier les formes appropriées de travail et de formation, ainsi que les horaires adéquats/flexibles pour qu'ils participent aux programmes, y compris en fixant un équilibre adéquat entre le temps de travail, d'éducation et de loisirs pour les enfants participant aux programmes.
- Assurez-vous de l'intégration de mécanismes de sécurité dans les programmes visant les enfants, dont du dialogue avec les filles et les garçons, afin d'identifier les risques et les mesures d'atténuation (p. ex. des places sûres pour conserver et épargner l'argent, des routes sûres vers et depuis les emplacements des activités, notamment pour les filles, comment identifier et réagir aux REG, aux ENE et aux mines antipersonnel, etc.).
- Communiquez clairement avec les enfants participants de manière à ce qu'ils aient des attentes réalistes par rapport à leur participation au programme.
- Assurez-vous que le personnel impliqué directement avec des enfants a fait l'objet d'une enquête appropriée et est aussi formé au travail avec des enfants et à la participation des enfants.
- Soutenez la reconstruction et le relèvement de centres de formation professionnelle et en compétences de vie qui fournissent des cours agricoles et sur les moyens de subsistance aux enfants et aux adolescents ruraux.
- Soutenez l'élaboration de matériel de formation et de renforcement des capacités afin de renforcer un emploi agricole sûr, l'entrepreneuriat et les programmes de formation des adolescents.

## CONSIDÉRATIONS ESSENTIELLES

---

- Votre programme ou certaines de ses activités participent-ils aux moyens de subsistance au moyen de la création d'emplois?
- Votre programme ou certaines de ses activités participent-ils à la formation des agriculteurs ou des producteurs?
- Dans l'affirmative, vous devriez vous assurer que ces activités accordent la priorité aux familles les plus vulnérables au travail des enfants et contiennent des opportunités pour les adolescents en âge légal de travailler.



- Vous devriez aussi vous assurer que les opportunités supplémentaires apportées par le programme ne poussent pas les enfants à quitter l'école pour tomber dans le travail des enfants, par exemple en planifiant soigneusement les horaires de formation, la discussion avec les parents et/ou les campagnes de sensibilisation de la communauté. Dans le cas contraire, il y a un risque que les familles puissent choisir de retirer les enfants de l'école pour qu'ils suivent les formations proposées par le programme ou pour apporter leur aide grâce aux opportunités de revenu créées par le programme.



© RECA / Ibrahim Habr



## Sauvegardes usuelles pour suivre et soutenir le travail décent et pour prévenir le travail des enfants grâce à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la programmation nutritionnelle

Examinez l'âge des participants lors de l'inscription

Suivez l'âge des participants et l'âge par rapport aux tâches pendant les activités.

Élaborez des normes claires pour les enfants engagés dans les programmes «argent ou vivres contre travail» ou d'autres interventions de sécurité alimentaire et d'agriculture.

Identifiez des tâches appropriées et sûres, par opposition aux tâches dangereuses et lourdes pour des enfants âgés de plus de 14 ou 15 ans.

Cherchez des soutiens pour obtenir des orientations sur la sécurité du poste de travail dans les fermes et dans d'autres lieux agricoles ou de pêche.

Vous pouvez rechercher du soutien auprès des membres des groupes d'éducation et de protection et vous coordonner avec eux.

## Travailler avec des partenaires

En travaillant avec des partenaires à la conception et mise en œuvre de programmes de sécurité alimentaire et agricoles:

Incluez la lutte contre le travail des enfants dans les formations chaque fois que cela est possible et insistez sur la garantie d'une compréhension commune des concepts de base (p. ex. le travail adapté à l'âge des enfants au-dessus et en dessous de l'âge minimum légal, le travail des enfants et le travail dangereux, comment analyser les impacts potentiellement négatifs des programmes sur les enfants, les techniques de vérification de l'âge, les voies d'acheminement pour la protection des enfants et les autres services).

Signez des codes de conduite et des politiques et procédures de sauvegarde pour prévenir le travail des enfants et l'exploitation sexuelle et les mauvais traitements. Ils constituent une partie essentielle des accords de partenariat et comprennent l'interdiction du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement locales, des engagements de protection contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels selon la Redevabilité envers les populations affectées (RPA) et des mécanismes de plainte.

Mentionnez clairement dans les accords et les contrats les attentes vis-à-vis du travail des enfants (p. ex. comment les enfants au-dessus de l'âge légal de travailler devraient être inclus en toute sécurité dans les programmes, comment rendre les enfants conscients que les programmes n'acceptent pas l'exploitation et comment suivre les responsabilités).

Assurez-vous que le travail des enfants est pris en compte lors des visites de supervision et les vérifications ponctuelles (voir Suivi et évaluation).



## 3c CIBLAGE ET CHOIX DES BÉNÉFICIAIRES

Le ciblage est une composante essentielle de la programmation. Un ciblage soigneux peut profiter aux enfants travailleurs et à leurs familles moyennant leur inclusion dans des programmes qui améliorent la productivité et le revenu du ménage et diminuent le besoin de travail des enfants. Au contraire, un mauvais ciblage peut conduire à la stigmatisation, à la discrimination et à la violence et peut faire augmenter la demande de travail des enfants.

### RÉPONSE MINIMALE

- Utilisez les données de contexte et d'évaluation de la situation du travail des enfants pour documenter la méthodologie de choix des bénéficiaires la plus adaptée, par exemple savoir si les ciblagés universel, communautaire ou par autosélection permettront d'atteindre les objectifs du programme.
- Incluez les ménages à risque de travail des enfants via un ciblage qui n'identifie pas la vulnérabilité ni ne présente une incidence négative par inadvertance.
- Examinez soigneusement le rôle de l'égalité entre hommes et femmes. Ne supposez pas automatiquement que les décisions de dépense des femmes ont de meilleures conséquences pour les enfants. Les données sur l'impact de cette approche sont mitigées, comme le sont les pressions supplémentaires sur les femmes, alors que leur ciblage peut les rendre davantage vulnérables dans certaines situations.

### → Les groupes les plus vulnérables au travail des enfants sont, entre autres:

Les groupes exclus (minorités ethniques, ménages avec des membres handicapés ou positifs au VIH)

Les ménages monoparentaux, dirigés par des personnes âgées ou dirigés par des enfants

Les ménages avec des enfants ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (NEAT)

Les ménages avec des enfants déjà au travail, tant rémunérés que non rémunérés (gérant le travail et l'école, travaillant à mi-temps ou dans les formes de travail des enfants)

Les ménages effectuant du travail illicite

Les ménages s'occupant d'enfants non accompagnés ou séparés

Les ménages à faible revenu et ultra pauvres

Les mineurs déplacés, non accompagnés et séparés



## ACTION ÉTENDUE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

---

- À titre de mesure préventive et de réponse, donnez la priorité à l'assistance aux communautés à fort risque.
- Si possible, créez des voies flexibles et courantes de ciblage et d'inclusion dans des programmes, pour que les ménages identifiés par d'autres programmes, comme ceux de protection des enfants ou d'éducation, puissent obtenir un soutien.

## ACTION ÉLARGIE DE SOUTIEN AU TRAVAIL DÉCENT POUR LES ENFANTS EN ÂGE LÉGAL DE TRAVAILLER

---

- Impliquez directement les jeunes dans l'identification et la localisation de leurs pairs à engager dans des programmes de sécurité alimentaire et agricoles.
- Prenez des mesures pour vous assurer que le ciblage ne crée aucune stigmatisation ni de nouveaux problèmes de sécurité pour les enfants (p. ex. en incluant la vulnérabilité dans des documents publics ou les cartes d'identité).
- Si possible, incluez les enfants plus âgés souffrant de handicap, lesquels sont moins susceptibles d'accéder à l'éducation et disposent de moins d'opportunités économiques que les adultes.
- Prenez des mesures spéciales pour impliquer les filles: négociez avec les parents et les tuteurs pour encourager la participation des filles, engagez des tuteurs, des filles et des garçons pour identifier des manières sûres d'accès des filles aux programmes et plaidez en faveur du changement des pratiques qui restreignent la participation des filles.
- N'empêchez pas la participation aux programmes de sécurité alimentaire et agricoles en raison du manque de documents (p. ex. des documents d'enregistrement de la naissance); les techniques de détermination de l'âge d'un enfant peuvent comprendre des questionnaires simples sur l'histoire de vie, documentant des événements importants de la vie.

## CONSIDÉRATIONS ESSENTIELLES


---

- Ciblez-vous des familles vulnérables au travail des enfants?
- Prenez-vous l'âge et le sexe en compte dans votre ciblage?



## 3d SUIVI ET ÉVALUATION DE VOTRE PROGRAMME

Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour assurer le succès du programme. Plus précisément, il est fondamental de suivre l'impact des programmes sur les enfants et sur leur rôle au sein du ménage. Que vous mettiez en œuvre des activités de lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture ou que vous préveniez l'exposition de personnes à des dangers dus aux impacts involontaires de la programmation humanitaire, le suivi est fondamental pour assurer la mise en œuvre du principe «ne pas nuire» dans les programmes (voir p.11-12 sur les principes d'engagement).



Au Liban, la FAO utilisera le **Manuel de suivi et d'évaluation du travail des enfants dans l'agriculture** (Handbook for monitoring and evaluation of child labour in agriculture) [WEB](#) dans un projet de remise en état de terres engageant des travailleurs syriens dans l'activité agricole. Il y aura une analyse de référence et des actions de suivi, afin de garantir que des enfants ne sont pas engagés dans du travail qui puisse leur nuire.

### RÉPONSE MINIMALE

---

- Suivez les programmes régulièrement pour vous assurer que tous les risques encourus par les enfants du fait de la situation d'urgence ou de la réponse à celle-ci sont identifiés et atténués précocement.
- Harmonisez les indicateurs avec les priorités et les besoins déterminés localement.
- Déterminez le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux en utilisant les indicateurs principaux suivants:
  - Nombre de garçons et de filles âgés de 5 à 14 ans et de 15 à 17 ans qui travaillent.
  - Nombre d'heures que les garçons et de filles âgés de 5 à 14 ans et de 15 à 17 ans ont travaillé la semaine dernière.
  - Type de travail (secteur et tâche) effectué par des garçons et des filles âgés de 5 à 14 ans et de 15 à 17 ans.
- Impliquez les enfants qui travaillent et les personnes qui s'en occupent dans le suivi et l'évaluation. Dans les zones où il y avait déjà du travail des enfants, il





est fondamental que ceux-ci participent afin de garantir la représentation des problèmes des enfants qui travaillent. En cas d'adoption d'une action spécifique de lutte contre le travail des enfants après une situation d'urgence, il est vital de s'assurer que les enfants impliqués dans les divers types et secteurs de travail y participent.

## ACTION ÉTENDUE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE

---

- Incluez des indicateurs afin de suivre la mise en œuvre des activités du programme relatives au travail des enfants (p. ex. l'inclusion du travail des enfants dans les formations, l'utilisation de techniques de vérification de l'âge et la compréhension du travail des enfants par le personnel et les partenaires du programme, le nombre de producteurs et de communautés atteints par les activités de sensibilisation sur le travail des enfants dans l'agriculture, le nombre d'adolescents de moins de 18 ans inclus dans les activités du programme, etc.).
- Incluez des indicateurs du niveau d'impact adaptés à votre contexte spécifique et aux bénéficiaires du programme, par exemple:
  - Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans le travail des enfants, par sexe et âge (ODD 8.7, indicateur 8.7.1).
  - Changement du pourcentage d'immatriculation/assiduité à l'école primaire/secondaire (ou nombre moyen de jours d'école perdus) – avant/pendant une situation d'urgence ou depuis la mise en œuvre de l'intervention.
  - Changement du pourcentage du taux de réussite à l'école primaire/secondaire pour les filles et les garçons.
  - Moyenne d'heures que les garçons et les filles passent à travailler hors de chez eux.
  - Pourcentage d'enfants retirés du travail dangereux des enfants et immatriculés dans l'éducation formelle ou informelle.
  - Nombre de politiques/instruments/systèmes rédigés par les gouvernements et mis en œuvre pour lutter contre le travail des enfants.
  - Parmi les enfants qui ont travaillé, pourcentage de ceux qui ont été blessés ou sont tombés malades au travail et pourcentage de ceux qui ont été hospitalisés ou empêchés de travailler de façon permanente.
  - Nombre et/ou pourcentage d'enfants qui disent travailler contre rémunération (en espèces ou en nature), travailler pour la famille ou travailler sans rémunération.



- Nombre de mineurs non accompagnés et séparés (comme indicateur indirect de vulnérabilité).
- Pourcentage d'enfants qui ont accès au soutien en sécurité alimentaire et agricole.
- Pourcentage d'enfants qui ont accès aux programmes de sécurité alimentaire et agricoles, tout en travaillant.
- Pourcentage d'enfants acheminés vers des systèmes ou des programmes de protection des enfants.
- Nombre d'employeurs qui ont une connaissance ou une compréhension améliorée des concepts de droits de l'enfant et des questions de protection des enfants, y compris les questions sexospécifiques.

### ACTION ÉLARGIE DE SOUTIEN AU TRAVAIL DÉCENT POUR LES ENFANTS EN ÂGE LÉGAL DE TRAVAILLER

---

- Incluez des indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme destinées à soutenir le travail décent pour les enfants en âge légal de travailler (p. ex. la consultation des enfants et des adolescents lors de la conception du programme et pendant sa mise en œuvre, le nombre de garçons et de filles âgés de moins de 18 ans inclus dans les activités du programme, le nombre de producteurs et d'entreprises du monde agricole formés aux conditions de travail sûres pour les adolescents, etc.).
- Incluez des indicateurs du niveau d'impact adaptés à votre contexte spécifique et aux bénéficiaires du programme, par exemple:
  - Nombre et/ou pourcentage d'enfants retirés du travail dangereux et soutenus, soit pour participer à une action de formation, soit pour être placés dans du travail agricole non dangereux adapté à leur âge.
  - Nombre d'enfants âgés de plus de 14/15 ans atteints par le programme.
  - Nombre de ces enfants retenus dans le programme et pourcentage parmi eux de filles et de garçons provenant de groupes vulnérables.
  - Nombre et profils des enfants qui ont quitté le programme.
  - Taux de rétention des enfants participant aux programmes ou à des formations de sécurité alimentaire et agricoles, tout en travaillant.
  - Taux de rétention des filles enceintes, des jeunes mères et des enfants handicapés dans les programmes.



© IFAD/G. M. B. Akash

## CONSIDÉRATIONS ESSENTIELLES

- Si l'une des conclusions révèle que du travail des enfants a été induit par votre programme, vous pouvez encore faire quelque chose. Si le travail des enfants est décelé en phase de suivi, cette note devrait vous aider à mettre en œuvre les ajustements nécessaires. Si le travail des enfants est décelé en phase d'évaluation finale, examinez comment des activités complémentaires ou des ajustements peuvent encore être mis en œuvre. Sinon, la situation doit être acheminée au bureau pays et aux partenaires.
- Si les conclusions montrent que le travail des enfants n'a pas été combattu par votre programme et reste un problème, des améliorations sont encore possibles. Veuillez noter que le travail des enfants peut nuire à la pérennité de vos bons résultats! Examinez si les préoccupations relatives au travail des enfants peuvent être incluses dès la phase de conception de tout programme subséquent dans la zone.



## RESSOURCES ET LECTURES COMPLÉMENTAIRES

### LECTURES ESSENTIELLES

---

FAO. 2015. Handbook for monitoring and evaluation of child labour in agriculture: Measuring the impacts of agricultural and food security programmes on child labour in family-based agriculture.

Cluster de l'éducation mondiale et Groupe de travail sur la protection de l'enfance (CPWG). 2014.

Economic strengthening for child protection & education in emergencies – Compendium of evidence & guidance.

CPWG Groupe de travail de la protection de l'enfance. 2016. Inter-agency toolkit: Supporting the protection needs of child labourers in emergencies. (Version à tester sur le terrain)

CPWG. 2012. Normes minimales de protection des enfants dans les interventions humanitaires. (Norme minimale 12 Travail des enfants; Norme minimale 19 Récupération économique et protection des enfants; Norme minimale 26 Distribution)

### POUR ALLER PLUS LOIN

---

CPWG Groupe de travail de la protection de l'enfance. 2012. Responding to the Worst Forms of Child Labour in Emergencies.

FAO. 2016. Mettre fin au travail des enfants dans l'agriculture, Cours de formation en ligne. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/elearning/#/elc/fr/course/CL>).

FAO, Travail des enfants dans l'agriculture. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/childlabouragriculture/fr/>).

BIT-IPEC. (Disponible à l'adresse <http://www.ilo.org/ipecc/areas/Agriculture/lang--fr/index.htm>).

BIT-IPEC. 2014. Compendium of good practices on addressing child labour in agriculture.

BIT-IPEC. 2006. Tackling hazardous child labour in agriculture: Guidance on policy and practice.

FAO/BIT-IPEC. 2013. Guidance on addressing child labour in fisheries and aquaculture. (Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/018/i3318e/i3318e.pdf>).

FAO. 2013. Children's work in the livestock sector, Résumé disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/018/i2971e/i2971e.pdf>. (Rapport complet disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/017/i3098e/i3098e.pdf>).

CaLP (Cash Learning Partnership). Un nombre important et toujours croissant de ressources sur les enfants, la protection de l'enfance et la programmation des transferts en espèces. (Disponible à l'adresse <http://www.cashlearning.org/cash-and-protection/protection>).



# LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE LORS DE CRISES PROLONGÉES ET DANS DES CONTEXTES FRAGILES ET HUMANITAIRES

## Considérations essentielles

### Pourquoi cette note?

Dans beaucoup de communautés rurales, les enfants jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des ménages.

Année après année, les conflits et les catastrophes poussent les enfants dans du travail inadapté à leur âge, susceptible de nuire à leur développement physique et mental et qui les prive de l'opportunité d'apprendre.

Une des considérations importantes est que les réponses de sécurité alimentaire humanitaire et agricoles constituent d'excellentes occasions de lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture. Mais elles peuvent également représenter des risques susceptibles d'exacerber la prévalence et la gravité du travail des enfants.

**Rappelez-vous, le travail des enfants et la faim sont reliés.**

**Le travail des enfants ne va pas disparaître automatiquement à la fin de la crise. Il est donc important que la réponse humanitaire soit une composante ponctuelle d'une solution à long terme!**

### Pour quoi faire?

Le but de la note d'orientation est d'informer le lecteur de la corrélation entre les crises et le travail des enfants, afin de l'aider à «ne pas nuire» et à lutter, là où cela est possible, contre les formes existantes de travail des enfants dans l'agriculture ou contre celles induites par les crises.

La note d'orientation est structurée de façon à aider à poser les bonnes questions à chaque stade du cycle du programme et à garder à l'esprit des considérations fondamentales relatives aux enfants et à leur implication dans l'agriculture. Si vos programmes ont involontairement conduit à du travail des enfants, la note d'orientation vous aidera à identifier et à résoudre les situations en cause.





Ne pas nuire = Ne pas créer davantage de travail des enfants

Combattez les situations de travail des enfants existantes = Prévenir et réduire les situations existantes où les enfants effectuent des tâches qui nuisent à leur santé et les privent de scolarité

Combattez les situations de travail des enfants induites par les crises = Comparez les changements en matière de travail des enfants avant la crise et répondez si cela est possible

### À DIVERS STADES DE VOTRE INTERVENTION:

- Lorsqu'il y a des situations de travail des enfants dans l'agriculture - tant pré-existantes qu'induites par la crise - dans la zone d'intervention de votre programme, votre évaluation de la situation et des besoins devrait refléter ces préoccupations aux divers stades de l'évaluation.
- En cas de création d'opportunités de travail, vous devriez vous assurer que ces activités donnent la priorité à la fourniture de travail aux familles les plus vulnérables au travail des enfants.
- Si possible, les programmes devraient également essayer de fournir des possibilités d'emploi sûr et de formation aux adolescents.
- Les opportunités complémentaires apportées par le programme (emploi/formation) ne devraient pas forcer les enfants à abandonner l'école et à entrer dans le travail des enfants. Gardez à l'esprit que les familles peuvent choisir de retirer les enfants de l'école pour qu'ils suivent les formations proposées par le programme ou pour profiter des opportunités supplémentaires d'emploi créées par le programme.
- Si le suivi montre que du travail des enfants a été induit par votre programme, vous pouvez toujours faire quelque chose pour y remédier.
- Si les conclusions montrent que le travail des enfants n'a pas été combattu par votre programme et reste un problème, des améliorations sont encore possibles. Veuillez noter que le travail des enfants peut nuire à la pérennité de vos bons résultats!

Examinez si les préoccupations relatives au travail des enfants peuvent être incluses dès la phase de conception lors d'une phase ou d'un programme successifs.

**Si votre programme a réellement aidé à lutter contre le travail des enfants, nous aimerions en savoir davantage à propos de votre expérience!**

**Veillez contacter [End-child-labour@fao.org](mailto:End-child-labour@fao.org).**







**Un enfant sur quatre grandit dans des zones affectées par des conflits ou des catastrophes naturelles.**

Chaque année, ces situations poussent des enfants vers le travail agricole inadapté à leur âge afin qu'ils subviennent à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Partout dans le monde, des millions d'enfants sont piégés dans d'exploitation et dans le travail dangereux qui affecte leur développement physique et mental et les prive de l'opportunité d'apprendre.

Les programmes agricoles, de sécurité alimentaire et de nutrition sont essentiels pour augmenter la résilience des communautés rurales aux menaces et aux crises. Ils contribuent à ne laisser personne en arrière et à lutter contre les situations des enfants dans l'agriculture lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires. Par ailleurs, les résultats non recherchés des interventions pourraient exacerber la prévalence et la gravité du travail des enfants.

La présente note apporte des orientations techniques et opérationnelles aux responsables de la mise en œuvre et de la formulation des programmes agricoles de sécurité alimentaire et de nutrition. Son but est d'améliorer la pérennité et l'impact de ces programmes en apportant des recommandations et des exemples concrets, présentés de manière simple et directe. Sa structure pousse l'utilisateur à se poser les bonnes questions à chaque stade du cycle du programme.

[fao.org/rural-employment/fr](https://fao.org/rural-employment/fr) | [decent-work@fao.org](mailto:decent-work@fao.org)

[fao.org/resilience/acceuil/fr](https://fao.org/resilience/acceuil/fr) | [resilience@fao.org](mailto:resilience@fao.org)